

La Fondation Les Perce-Neige inaugure l'Espace Perce-Neige Fleurier

La Fondation Les Perce-Neige ambitionnait depuis de nombreuses années, de pouvoir offrir un lieu d'accueil spécialisé, offrant des prestations les mieux adaptées aux besoins des personnes présentant le niveau de handicap mental le plus lourd.

Les caractéristiques d'un tel lieu sont nombreuses. Il s'agit tout d'abord d'une conception architecturale permettant aux usagers de bénéficier d'un cocon de vie, offrant de larges espaces de circulation permettant aux chaises roulantes de se croiser, de locaux communautaires largement dimensionnés ou encore de sanitaires adaptés aux personnes polyhandicapées et de locaux de mobilisation (bassin hydrothérapeutique, salle de physiothérapie, etc.)

Il s'agit d'une structure en mesure de prendre en charge des personnes pour tous les aspects de leur vie, 24h. sur 24h. et 365 jours par année si nécessaire.

Les équipes éducatives sont largement dimensionnées avec un taux d'encadrement important pour faire face aux besoins d'accompagnement s'exprimant dans le moindre geste de la vie quotidienne. Ces équipes travaillent en partenariat étroit avec les familles pour bénéficier des connaissances que les parents ont de leur enfant (adulte) et pour coordonner les prises en charge et éventuels soins.

Les ateliers offrent des activités très diversifiées et adaptées aux besoins individuels. Il ne s'agit pas d'activités de production, mais permettant d'offrir aux usagers des occupations stimulant leurs compétences, leur créativité et leur donnant du plaisir.

L'Espace Perce-Neige Fleurier complète l'équipement institutionnel du Secteur des Foyers Occupationnels de la Fondation, dirigé par Monsieur Robert Rossi, qui comportait déjà l'unité des Pipolets à Lignièrès. L'Espace Perce-Neige Fleurier accueillera à terme 35 personnes polyhandicapées ou personnes avec un handicap mental sévère à profond et très dépendantes. Dès l'été 2005, ce sont 21 personnes qui ont déjà été accueillies dans le cadre de trois foyers de 7 places chacun. Son responsable est Monsieur Alex Fischli, dont le parcours professionnel compte entre autres, de nombreuses années à la tête des Ateliers de développement personnels, qui accueillaient déjà les personnes polyhandicapées et les personnes les plus dépendantes sur le site des Hauts-Geneveys.

L'Association Neuchâteloise des Parents de Personnes Handicapées Mentales nous a offert le terrain qui abrite cette institution. Il est idéalement situé simultanément proche du centre de Fleurier et de sa périphérie dans un environnement plat, idéal pour les personnes ayant des problèmes de mobilité.

L'OFAS adhère à nos buts et soutient financièrement ce projet, à hauteur d'environ 30% des coûts de construction et d'équipement. Le solde sera couvert via un soutien bancaire dont les intérêts et l'amortissement sera facturé dans les charges d'exploitation.

Ces charges seront couvertes en partie par une facturation aux répondants légaux des personnes qui y seront accueillies, par l'AI et le solde par le canton.

La gestion de ce projet a été rendue possible grâce à de nombreux intervenants professionnels ou privés. Citons Monsieur Jean-Claude Schlaeppy, l'ancien directeur de la Fondation qui a initié ce magnifique projet, le soussigné qui en a repris momentanément la gestion, Monsieur André Rieder, Président de la Commission de construction, Monsieur Richard Bieri, Président de la Commission d'équipement, Monsieur Richard Barzé, l'architecte, Monsieur Frédéric Fellay, Chef de chantier et encore de nombreux collaborateurs de la Fondation Les Perce-Neige et les parents qui ont participé d'une façon ou d'une autre et éclairé ce projet de leurs compétences.

Grâce à l'excellent et chaleureux accueil réservé par les habitants et les Autorités de la commune de Fleurier, la qualité de l'intégration de cette institution et de ses usagers dans cet environnement est particulièrement satisfaisant.

Relevons pour terminer, que malgré une situation économique plus que morose, le Canton de Neuchâtel, par son Conseil d'Etat et plus particulièrement Madame Sylvie Perrinjaquet, puis Monsieur Roland Debély, Conseillers d'Etat successifs aux Affaires sociales et Messieurs Jérôme Perucchi, puis Jacques Laurent, Chefs du Service des Etablissements Spécialisés successifs, a permis de répondre enfin à un besoin essentiel d'une partie des personnes neuchâteloises handicapées. Qu'elle et ils en soient ici très chaleureusement remerciés.

Jean-Jacques Combes, directeur général de la Fondation Les Perce-Neige